

Coiffure Coupe Couleur

RNCP29025 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	MC5 — Mention complémentaire
Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42061
Code(s) ROME	D1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle.

En plus de ses compétences déjà acquises, le titulaire de la Mention Complémentaire «Coiffure Coupe Couleur » doit être capable de :

- S'informer et communiquer
- Organiser et gérer
- Concevoir et réaliser

Contrôler et évaluer

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP29025BC01 — Coupe transformation, coiffage « dame »

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage

RNCP29025BC02 — Coloration, effets de couleurs

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer l'environnement de travail
- Mettre en œuvre des techniques de coloration

- • Evaluer la qualité de la prestation

RNCP29025BC03 — Évaluation de l'activité professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- • Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
- • Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- • Organiser les activités
- Apprécier l'efficacité de la prestation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 273 €
Selon la branche	5 191 € – 5 300 €
Prise en charge	Branches concernées
5 273 €	Valeur par défaut · 209 branches
5 300 €	CPNE-FP de l'Esthétique, CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques, CPNEFP de la coiffure et des professions connexes
5 191 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1131, RNCP722

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38232

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires
EDUSCOL
<http://www.onisep.fr>
EDUSCOL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29025/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	491
Montant total engagé	899 649 €
Coût moyen par dossier	1 832 €
Durée moyenne	121 h
Période	08/2020 – 11/2023
France compétences	87 %
Régions	7 %

France Travail	4 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.